



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe



Châtillon, janvier 2023

Bulletin municipal N°01

COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON

LÉGISLATURE 2023-2027 RÉPARTITION DES DICASTERES

- **MITTEMPERGER SILVIO, MAIRE**
079 262 69 42 / mairie@chatillon.ch
 - Administration générale
 - Police locale
 - Finances
 - Service des eaux ad interim
- **DOMONT SÉBASTIEN**
078 604 93 32 / sebastien.domont@chatillon.ch
 - Travaux publics
 - Aménagement local
 - Transports
 - Agriculture ad intérim
- **GILLIOTTE LIONEL**
079 695 67 67 / lionel.gilliotte@chatillon.ch
 - Instruction publique
 - Tourisme
 - Déchets
 - Energie
 - Culture et sport
- **FRUND RICHARD**
078 737 81 76 / richard.frund@chatillon.ch
 - Permis de construire
 - Immobilier communal
- **SECRETARIAT COMMUNAL / CAISSE COMMUNALE / AGENCE AVS :
BEURET MYRIAME**
032 422 37 17 / secretariat@chatillon.ch
- **FONTAINIER : QUELOZ DOMINIQUE**
078 616 16 85 (fuites d'eaux)

Pour toutes informations ou questions en lien avec un dicastère, nous vous prions de prendre contact directement avec le responsable en lien avec celui-ci.

DÉMISSION AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

M. Seuret Alain a transmis sa démission du conseil communal avec effet immédiat pour raisons familiales, ce qui a été accepté par le conseil communal.

Les informations pour une élection complémentaire seront communiquées au plus vite.

VICE-MAIRE 2023

Le conseil communal a désigné
M. Sébastien Domont
comme vice-maire pour l'année 2023

CROTTE DE CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il nous a été signalé que des déjections de chiens sont retrouvées sur la voie publique.

Nous rappelons aux propriétaires de chien qu'ils doivent ramasser les déjections de leurs toutous. Ceci aussi bien dans les rues du village et que dans les alentours du village.

Il y a à cet effet, sur le territoire communal, des poubelles avec des sacs, spécialement installées pour y déposer les crottes de chiens :

- Rue La Cornand en direction du stand de tir ;
- Rue La Vie aux Chars en direction de l'ancienne carrière ;
- Rue La Chenale en direction des Corbions ;
- Rue Dos les Clos en direction de La Claverie ;
- Près du giratoire sur le chemin rural en direction de Rossemaison ;

Ces poubelles sont à disposition des propriétaires qui promènent leurs animaux. Les déjections qui sont ramassées à la maison sont à déposer dans les poubelles privées.

Merci par avance pour votre collaboration et votre compréhension.

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS 2022 INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription pour les mérites sportifs et culturels est à déposer au secrétariat communal jusqu'au 28.02.2023.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune

www.chatillon.ch

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

RAPPEL DES DECHETS ADMIS OU NON :

Admis

- Epluchures de légumes et fruits, coquilles d'œufs, marc de café
- Fleurs coupées et plantes en pot, terre incluse
- Déchets de jardinage (gazon, coupes de haies, feuilles mortes)
- Branches et arbustes max. 20 cm Ø (en fagot dimension max. 150 cm de long et 40 cm de diamètre)

Exclus (à mettre dans les sacs à ordures)

- Reste de repas cuits (viande, pâtes, etc...)
- Litières d'animaux
- Cendres de cheminées, balayures, mégots
- Cartons, papiers, plastiques, feuille de ménage
- Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés car il ne se dégradent pas assez vite et sont de qualité inégale. Il est d'autre part guère possible de faire la différence entre un sac plastique et un sac biodégradable.

HORAIRE DU BIBLIOBUS POUR 2023



Rendez-vous dans la cour de l'école
Mardi de 14h30 à 16h15

31 janvier	29 août
28 février	26 septembre
28 mars	24 octobre
2 mai	21 novembre
30 mai	19 décembre
27 juin	

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé

Judi 16 février 2023

En raison d'une formation.

GRUPE CITOYEN POUR L'ÉTUDE DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Le conseil communal a lancé un appel aux volontaires en février 2022 afin de créer un groupe d'aide et d'émulation pour le projet de traversée du village. La majorité des membres du groupe ayant rejoint le conseil communal, un nouvel appel est lancé afin d'avoir d'autres représentants.

Pour rappel, les thèmes abordés seront :

- La sécurité routière (vitesse, limiteur, visibilité, etc.)
- La circulation (priorités, signalisation, places de parc, etc.)
- L'esthétisme (aménagement routiers, végétalisation, etc.)

Le nombre de rencontre sera d'environ 4 à 5 étalées sur l'année.

Les personnes intéressées à prendre part à ce groupe peuvent s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 10 février 2023.

INFORMATIONS DE LA BOURGEOISIE

LOCATION HANGAR

La bourgeoisie informe que, suite à la résiliation du bail en vigueur, le hangar sis sous la côte est remis en location.

La location concerne la moitié du bâtiment pour un loyer annuel de CHF. 400.-.

Les personnes intéressées doivent écrire au président de la bourgeoisie, M. Seuret Pierre-Alain, La Chenale 21, 2843 Châtillon, jusqu'au 3 février 2023. La priorité sera donnée aux ayants droit bourgeois.

DÉPÔT DE SCIURE EN FORÊT

La Bourgeoisie rappelle qu'il est strictement interdit de déposer de la sciure et/ou des déchets de bois en forêt. En cas d'infraction, une dénonciation sera faite auprès du service de l'environnement.

Conseil bourgeois